

Québec, le 5 avril 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-03-053 – Lettre réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 13 mars dernier concernant l'état du barrage Mathieu-D'Amours à Matane.

Le document suivant est accessible et joint à la présente. Il s'agit de :

- ÉÉS – État du barrage, 6 pages.

Nous tenons à préciser que, malgré les défaillances illustrées, l'état du barrage est considéré par le Ministère comme « acceptable » et les appareils d'évacuation (vannes) fonctionnent normalement. De plus, ce barrage fait l'objet d'un programme régulier d'inspection de même que d'une attention particulière durant la débâcle printanière et les périodes de crues.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Enrique Alvarenga, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel enrique.alvarenga@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (1)

ÉÉS – État du barrage

Inspection statutaire 2014-06-16



Tassement différentiel



Fuites sous les vannes

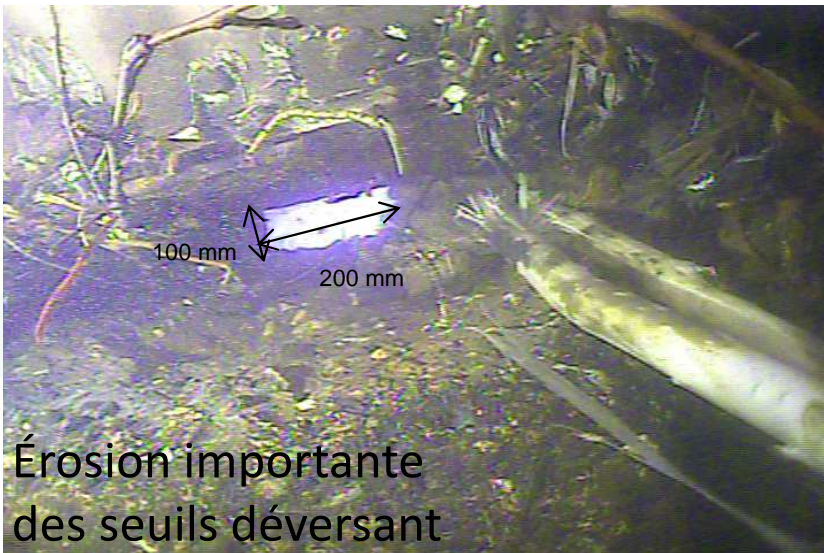


Béton érodé et armatures visibles

ÉÉS – État du barrage

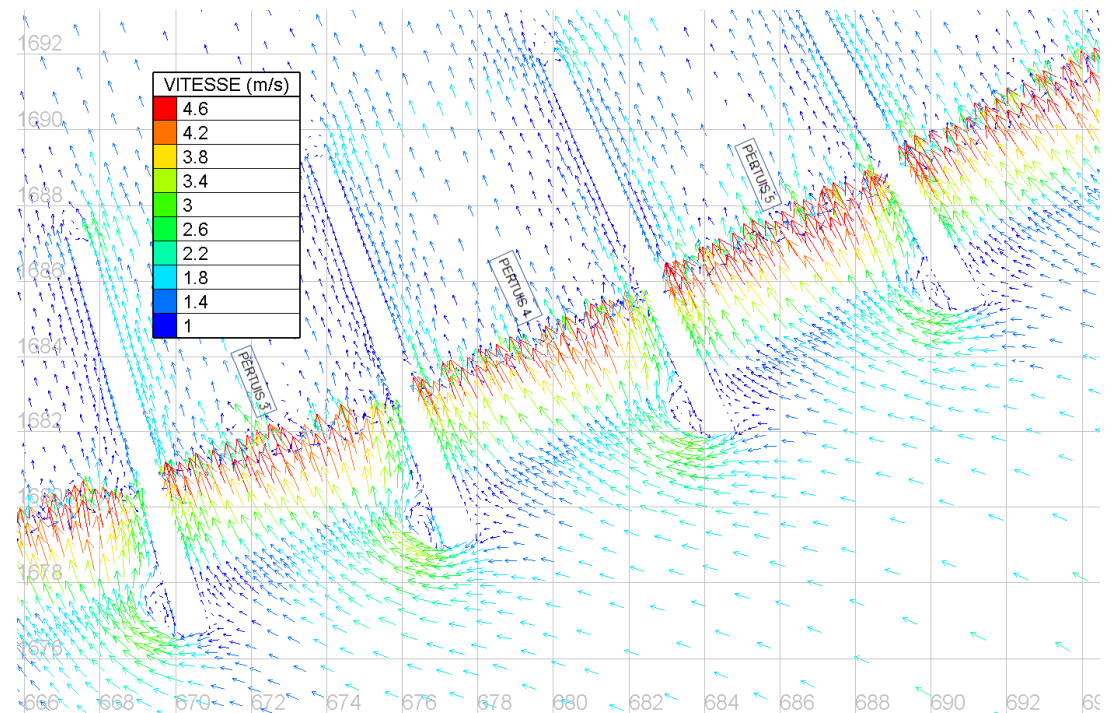
Inspection sous-marine aval 2014-06-08 au 13, amont 2014-10-06 au 10

Érosion importante à
sévère des bassins de
dissipation



Érosion importante
des seuils déversant

Armatures visibles dans tous les pertuis
(sauf le 12)



Géométrie des pertuis p/r alignement de la rivière

Roches prisonnières (« marmite »)

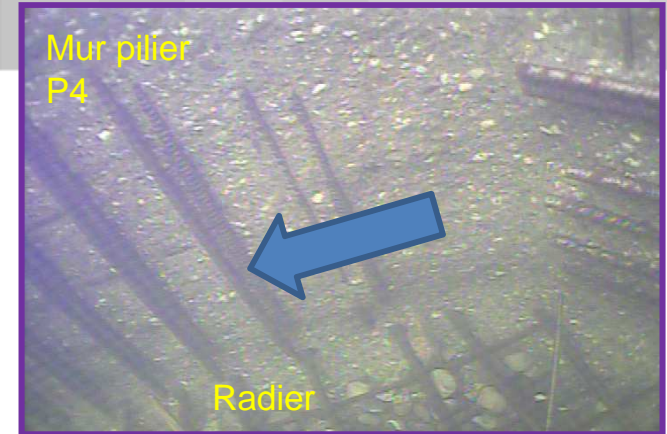
Écoulement turbulent

Pertuis 4

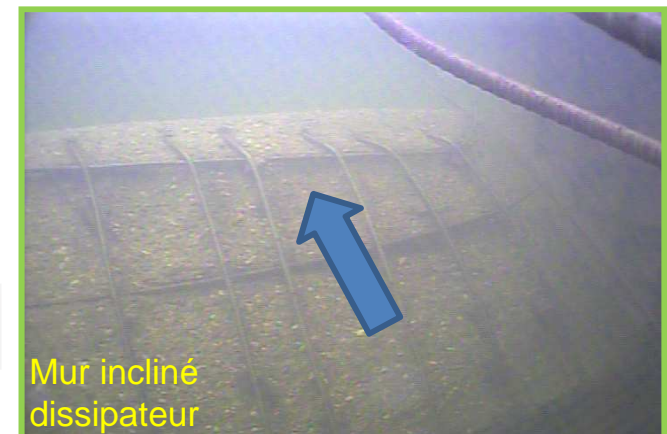
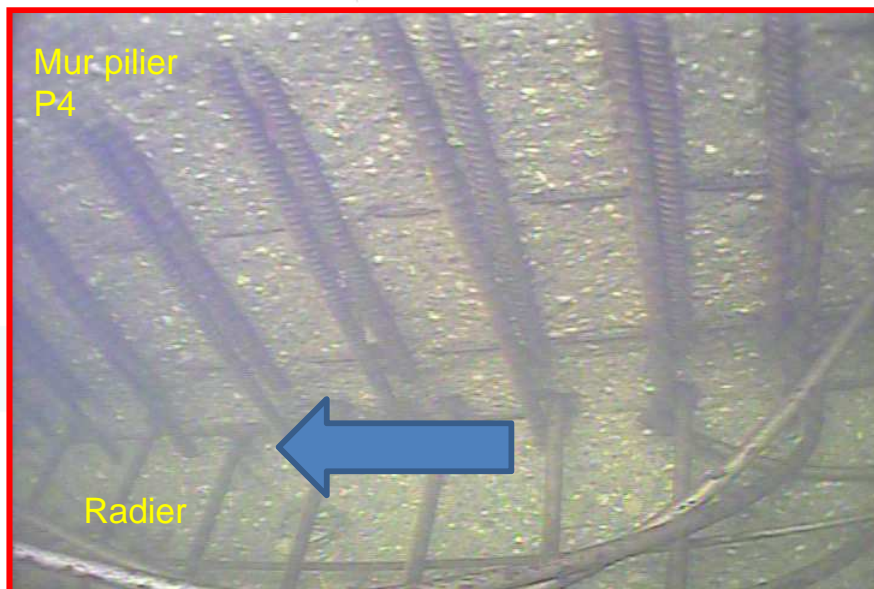
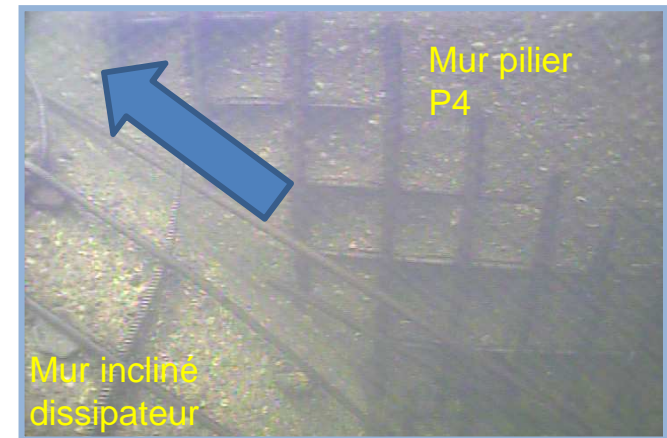


Pertuis 4

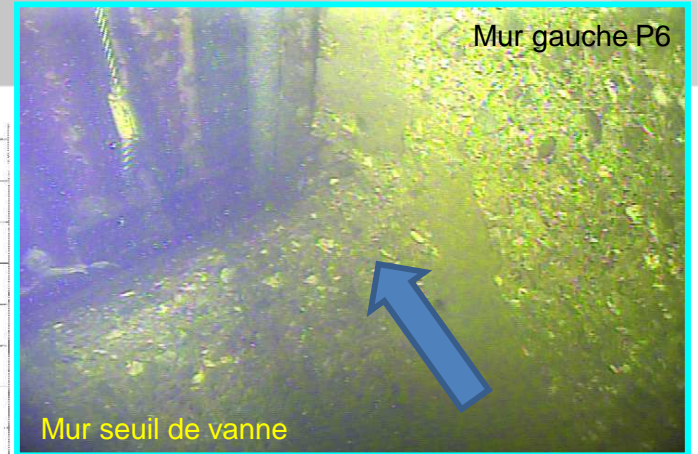
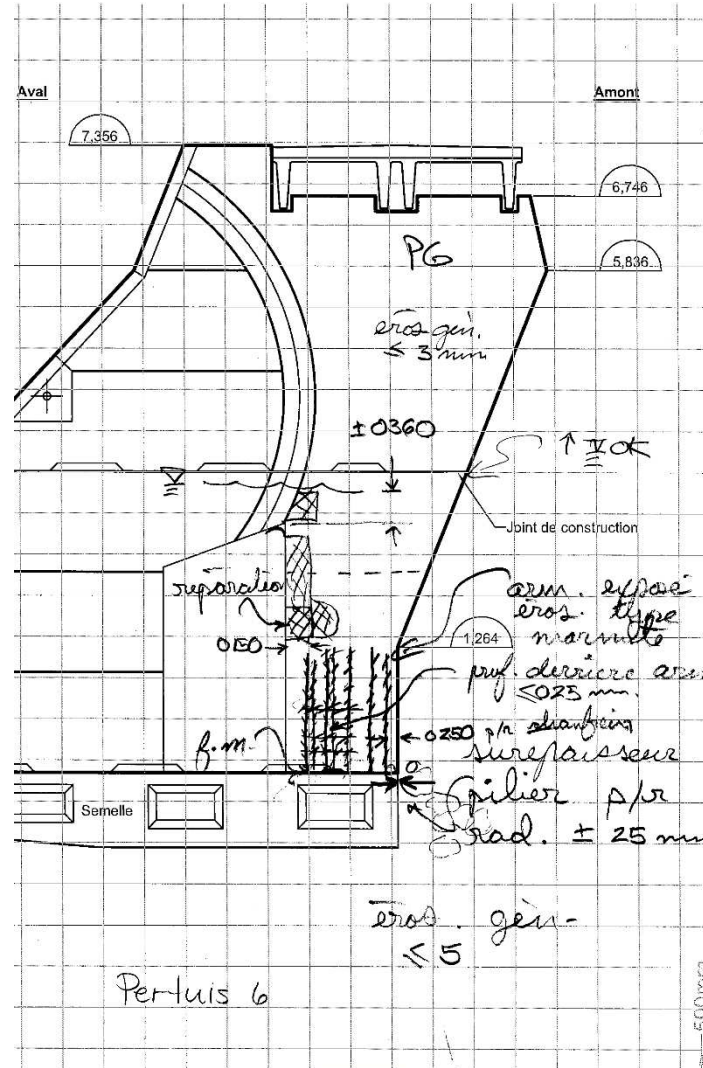
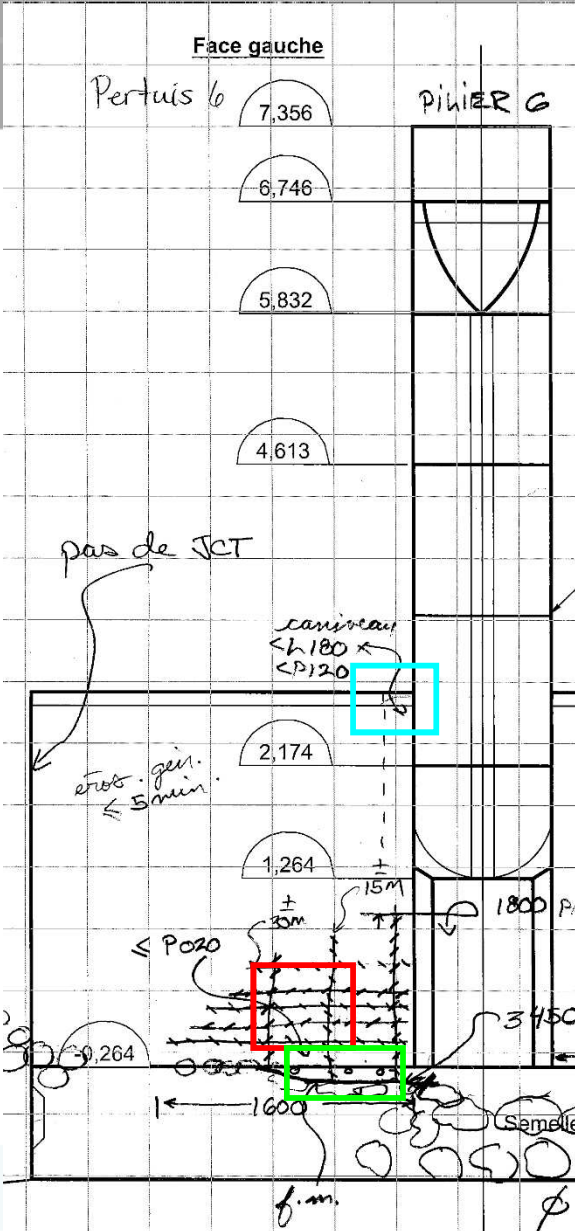
Érosion sous barres
d'armature ≤ 150 à 300 mm



Mur arc
de cercle
V4



Pertuis 6



Profondeur d'érosion du radier ≥ 300 mm

70 mm restant en amont du seuil de la vanne



ÉÉS – État du barrage

Inspection sur cordes 2014-09-30 au 2014-10-03

Surface de béton exondée, défauts observés n'ont pas d'impacts sur le comportement de l'ouvrage

- Usure normale du béton
- De l'écaillage, de l'éclatement ainsi que de la fissuration

Passerelle (*pourraient avoir un impact sur sa capacité portante)

- Fissuration sous le tablier ainsi que sur certaines poutres
- Éclatement sur certaines poutres avec armatures visibles

- Interdiction de mettre des véhicules sur la passerelle en raison des défauts observés et pour des raisons de SST

